



## L'équipe de Justice et Ville

a le plaisir de vous proposer ses différentes actions destinées aux jeunes.

S  
U  
B  
V  
E  
N  
T  
I  
O  
N  
N  
É  
S

### LES ACCUEILS EN AUDIENCE CORRECTIONNELLE

(Inscription à envoyer au plus tard le 18 septembre 2015)

Les groupes scolaires peuvent être accueillis en audience correctionnelle (à partir de la 4<sup>e</sup>) pour être confrontés à la réalité de la justice pénale, comprendre ses acteurs et ses grands principes.

Les accueils sont organisés en après-midi au sein du TGI de Créteil.

Après l'audience, les jeunes sont regroupés pour un *débriefing* animé par un juriste de l'association.

### LES ATELIERS JURIDIQUES EN MILIEU SCOLAIRE

(Inscription à envoyer au plus tard le 18 septembre 2015)

Les ateliers juridiques visent à **sensibiliser les jeunes à leurs droits et obligations** et à une **meilleure compréhension de l'institution judiciaire**. Ils se déroulent sur un cycle annuel de cinq ateliers de deux heures sur le droit pénal et sur des thèmes choisis par les professeurs.

Thématiques proposées : justice des mineurs, utilisation des réseaux sociaux, limites à la liberté d'expression, comparaison justice américaine / justice française, fabrication de la loi autour de la laïcité, casier judiciaire, discriminations...

Public visé : collégiens de 4<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> (générale ou Segpa) et lycéens de 2<sup>nd</sup>e, 1<sup>ère</sup> ou T<sup>ale</sup> (filière générale, technologique ou professionnelle).

L'inscription est pour **deux classes** de l'établissement.

Des ateliers adaptés sont également proposés pour les **dispositifs spécifiques** (ateliers ou classes relais, classes citoyennes...) autour de la découverte du droit pénal ou de la découverte de la justice des mineurs.

### EN COMPLÉMENT DES ATELIERS JURIDIQUES...

- Visite à l'Assemblée Nationale (avec le support d'un questionnaire),
- Visite commentée au centre d'observation de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Savigny-sur-Orge (91) : l'exposition « Mauvaises filles » jusqu'au 18 décembre qui est consacrée aux mauvaises filles, déviantes et délinquantes, du XIX<sup>ème</sup> siècle au XXI<sup>ème</sup> siècle ; puis « Enfants en justice » sur l'évolution de la justice des mineurs.

### INDÉPENDAMMENT DES ATELIERS JURIDIQUES...

#### - Cinés-débats :

En partenariat avec les Cinémas du Palais de Créteil, Justice et Ville vous propose la projection d'un film suivie d'un débat avec les jeunes autour de la thématique du film, avec l'intervention de professionnels pour animer la discussion. Tarif : 4,50 € par élève.

*Exemples en 2014-2015* : « Pride » et « La Parade » avec des animateurs de l'association Le refuge.

#### - Interventions spécifiques (devis sur demande) :

Interventions juridiques thématiques : Cyber-infractions, Droits et devoirs au collège, Violences en milieu scolaire, Justice et stupéfiants, Violences conjugales, Justice des mineurs...

Rallye des métiers du droit.

Procès fictifs (avec l'association de protection et de défense des droits de l'enfant du Barreau du 94).

P  
A  
Y  
A  
N  
T  
E  
S

\* \* \* \* \*

**Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site de l'association :**

**[www.justiceetville.fr](http://www.justiceetville.fr)**

L'équipe de Justice et Ville est à votre disposition pour tout complément d'information et pour toute action spécifique qu'elle pourrait mettre en œuvre à votre demande.

**N'hésitez pas à nous contacter par mail (de préférence) ou par téléphone.**

Association loi 1901 **JUSTICE ET VILLE**

Tribunal de Grande Instance, Rue Pasteur Valléry Radot, 94 000 CRETEIL

Tel : 01 49 81 19 13 / Port : 06 01 17 65 04 / Fax : 09 55 39 13 82

Mails : [direction@justiceetville.fr](mailto:direction@justiceetville.fr) / [formation@justiceetville.fr](mailto:formation@justiceetville.fr)